

Les auteurs de fiction, surtout à la télévision, doivent réagir contre les commandes formatées.

La censure par l'uniformité

par JEAN-CLAUDE CARRIÈRE

La fiction – à la télévision comme ailleurs – répond à un besoin ancien et fondamental: il s'agit de manifester l'imaginaire des peuples. Il s'agit d'être à l'écoute de ce besoin de tous et, si possible, d'y répondre.

L'auteur est là pour ça.

En ce qui concerne la télévision, cette fiction apparaît comme nécessairement canalisée, dirigée, «formatée». Elle doit obéir à divers impératifs: il faut prévenir le public, maintenir l'œuvre dans des dimensions acceptables, éviter (surtout en prime time) des scènes trop érotiques ou trop violentes, permettre éventuellement, selon le cahier des charges de chaque chaîne, des coupures publicitaires, etc.

Les auteurs sont avertis de toutes ces obligations et, généralement, s'y soumettent. Cependant, une question se pose en permanence, et souvent d'une façon très aiguë: qu'en est-il de la création? Dans ce système de diffusion organisé en fonction – presque toujours – du marché, de l'audience, que devient la liberté d'expression? Comment pourront apparaître la

nouveauté, la surprise, l'inattendu qui ont toujours constitué la fiction?

Comment ne pas parler d'une censure par l'uniformité?

Comment, à l'encontre de la monotonie répétitive, ménager sa place à la diversité?

Cette discussion est essentielle, tout simplement parce que diversité et fiction sont inséparables. Elles l'ont toujours été, pour le bien de tous. Les grands auteurs, dans tous les domaines, ont toujours surpris. Ils ont étonné, ils ont même scandalisé, avant d'entrer dans la culture universelle.

La fiction est forcément diverse, sinon elle n'est pas de la fiction. Elle n'invente, elle ne découvre rien. L'inspiration de l'auteur est multiple, changeante, imprévisible. Il ne sait pas lui-même où elle prend sa source.

Si la fiction est totalement réglementaire, prévue, prémâchée, elle ne répond plus à

son objet. Elle endort au lieu d'éveiller. A tous les niveaux – et même, et surtout, commercialement –, elle renonce, elle s'efface, elle se trahit elle-même.

C'est sur ce point précis – la diversité, c'est-à-dire la liberté de l'inspiration et de l'écriture – que les auteurs doivent intervenir. Non pas pour instaurer un chaos généralisé, une sorte de fourretout où chacun pourrait introduire son œuvre, sans contrôle esthétique et sans contrainte commerciale. Aucun auteur responsable n'a jamais prétendu à cette incohérence.

Il s'agit simplement, en accord avec les diffuseurs, d'analyser les limites supportables de l'organisation et de maintenir une diversité,

une nouveauté permanentes – sous peine de médiocrité fatale: au vrai sens du mot, mortelle ●

Jean-Claude Carrière est vice-président de la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques).

Dans ce système de diffusion organisé en fonction du marché et de l'audience, que devient la liberté d'expression?